

gloire, dit-il, de gagner des procès m'a toujours moins flatté que la douce satisfaction de les prévenir ou de les accommoder. J'ai employé tous les moyens pour persuader à tous ceux qui se sont adressés à moi, de préférer la conciliation ou l'arbitrage à ce qu'on appelle les voies de la justice. Ces succès particuliers m'ont fait aspirer à un succès plus général, & m'ont encouragé à proposer au public cet essai sur les moyens de délivrer l'humanité du fléau des procès : je le diviserai en deux parties ; dans la première je présenterai le tableau ... des soins, des peines, des inquiétudes & des dangers auxquels on s'expose en plaidant Dans la seconde je proposerai un moyen de prévenir les occasions des procès, qui est de rendre les hommes bons & justes, en les instruisant jeunes des devoirs qu'ils doivent remplir les uns envers les autres, de graver dans leur tendre cœur les principes d'une bonne morale-pratique qui doivent être la règle de leur conduite „.

On trouve dans ce traité des détails très-curieux & d'un vrai expérimental. Il y a, à la vérité, quelques peintures un peu vives, on croit voir quelques fois ce qu'un ancien appelloit *ferrea jura, insanumque forum*. Mais ces passages ne regardent que les abus. Les gens de bien, les avocats éclairés & exclusivement attachés aux causes justes, les magistrats respectables, qui habitent le temple de Thémis, ne s'offenseront pas de la franchise de l'auteur. Ils gémissent eux-mêmes sur quelques usages reçus, qu'il n'est pas toujours en